

Thèmes > L'école et la formation > L'enseignement spécialisé >  
Enseignement ordinaire ou enseignement spécialisé ?

## Enseignement ordinaire ou enseignement spécialisé ?

Dernière mise à jour 05/09/2025

Dans la mesure du possible, l'élève qui présente des besoins spécifiques fait sa scolarité **dans l'enseignement ordinaire**, et des aménagements raisonnables lui sont proposés pour lui permettre de suivre les apprentissages et de participer aux activités de l'école.

Cependant, **quand le handicap est important, que les aménagements raisonnables sont insuffisants** pour permettre la participation de l'élève, l'enseignement spécialisé devient alors une solution.

L'élève inscrit dans l'enseignement spécialisé bénéficie d'un soutien particulier et individualisé qui se traduit notamment par :

- Un encadrement renforcé, donc plus d'enseignants pour moins d'élèves ;
- Un enseignement adapté à son rythme, individualisé ;
- Du personnel paramédical spécialisé supplémentaire ;
- Les services de centres PMS spécifiques pour l'enseignement spécialisé ;
- L'élaboration d'un plan individuel d'apprentissage (PIA), document important qui suivra l'élève et évoluera avec lui pendant toute sa scolarité. Le PIA est un outil utile pour toutes les parties autour de l'élève : ses parents, les professeurs, les éducateurs, les équipes paramédicales, les services d'orientation, et bien sûr l'élève lui-même. Il contribue à :
  - Fixer les objectifs éducatifs prioritaires pour l'élève ;
  - Amener l'élève à mieux se connaître, à se situer dans le milieu scolaire et social, et à s'approprier ses objectifs prioritaires ;

- Amener les équipes éducatives et pédagogiques à mieux connaître l'élève, avec ses forces et ses faiblesses ;
- Suivre l'élève tout au long de sa scolarité ;
- Dresser un état des lieux du fonctionnement de l'élève afin d'évaluer les progrès réalisés tout au long de sa scolarité.
- L'élaboration, dans le secondaire, d'un plan individuel de transition (PIT), qui est intégré dans le PIA. L'objectif du PIT est de favoriser avec l'élève la continuité entre sa vie à l'école et sa vie d'adulte, et de préparer avec lui un projet de vie après l'école.

## **Ressources**

- L'enseignement spécialisé (<http://www.enseignement.be/index.php?navi=16>)  
Enseignement.be (Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Annuaire des établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles  
(<http://www.enseignement.be/index.php?page=23836&navi=2397>)  
Enseignement.be (Fédération Wallonie-Bruxelles)
- L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles pour les élèves à besoins spécifiques : guide à l'attention des parents (Télécharger le PDF - 1,2Mo - Document non conforme aux normes d'accessibilité)  
([http://www.enseignement.be/download.php?do\\_id=17867](http://www.enseignement.be/download.php?do_id=17867))  
Enseignement.be (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Dernière mise à jour 05/09/2025